



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SPECTACLE AERIEN "BULLE" AVEC
L'ASSOCIATION STULUGATNUCH EN
CLOTURE DE LA SEMAINE DE LA PETITE
ENFANCE**

**DÉCISION N° AU-19-175
EN DATE DU 16 AVRIL 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser un spectacle aérien en clôture de la semaine de la petite enfance le samedi 13 avril 2019;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec l'association Stulugatnuch, sise 11 avenue de Bourgneuf – 44250 Saint Brevin l'Océan, représentée par Frédéric Delaunay, entrepreneur, aux fins d'assurer le spectacle Bulle le samedi 13 avril 2019 ; le montant de la prestation s'élève à treize mille cinq cent soixante euros (13560 €) TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL